

Canadian Centre
for Foreign Policy
Development



Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

125 Sussex Dr. Ottawa, Ontario K1A 0G2

**DISCOURS SEXOSPÉCIFIQUES, PRATIQUES SEXOSPÉCIFIQUES :
LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE REVUE ET CORRIGÉE PAR LES FÉMINISTES**

Rapport de table ronde présenté au CCDPE rédigé par
Claire Turenne Sjolander (Université d'Ottawa),
Heather Smith (University of Northern British Columbia) et
Deborah Stienstra (University of Winnipeg)

Winnipeg (mai 2000) et Québec (juillet 2000)

6002.5F

ISBN: E2-257/2000F-IN
0-662-85699-6

Tel.: (613) 944-8278
Internet address: <http://www.cfp-pec.gc.ca> Fax: (613) 944-0687

DISCOURS SEXOSPÉCIFIQUES, PRATIQUES SEXOSPÉCIFIQUES : LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE REVUE ET CORRIGÉE PAR LES FÉMINISTES - TABLE RONDE

Rapport présenté au Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Claire Turenne Sjolander (Université d'Ottawa)
Heather Smith (University of Northern British Columbia)
Deborah Stienstra (University of Winnipeg)

« Pour beaucoup, un monde humain, où les gens peuvent vivre en sécurité et avec dignité à l'abri de la pauvreté et du désespoir, ne reste qu'un rêve alors qu'il devrait être à la portée de tous. Dans un tel monde, personne n'aurait à craindre la peur et le besoin, et tous auraient une chance égale de réaliser leur potentiel.

Pour atteindre cet objectif, il s'impose de renforcer la sécurité humaine. Celle-ci se résume essentiellement à l'absence de menace constante à l'encontre des droits et de la sécurité des personnes, voire de leur vie. La sécurité humaine est devenue à la fois une nouvelle mesure de la sécurité mondiale et une nouvelle priorité pour l'action à l'échelle internationale. »¹

La politique étrangère canadienne semble de plus en plus être influencée par ce genre d'énoncés moraux, annonçant le meilleur des mondes, fait de paix et de sécurité pour tous. Les obsessions rhétoriques du ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, pour la sécurité humaine, la puissance douce et le renforcement des capacités proposent une politique étrangère nouvelle, davantage inclusive et axée sur les personnes. Les mouvements internationaux, depuis l'interdiction des mines antipersonnel jusqu'à la création d'un tribunal pénal international, en passant par la campagne contre le transfert des armes légères et la protection des enfants, sont au coeur de ce nouveau programme d'action de la politique étrangère, programme à visage plus « humain ».

Mais qui sont les « êtres humains » de ce programme à visage précisément plus « humain »? Même si Axworthy revendique des valeurs incontestables, le programme d'action en matière de sécurité humaine -- et tout ce qui y est relié -- continue de se définir en termes de concepts dont l'optique étatiste est majoritairement « masculinisante ». La présente collection d'articles de recherche vise à démolir ce genre de discours sexospécifique portant sur la politique étrangère canadienne. Ce faisant, elle pose la question fondamentale visant à déterminer en quoi la politique étrangère est une *politique*. Qu'est-ce qui « différencie » la politique étrangère des

¹Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Communiqué de presse* No 117, le 20 mai 1999 (« Une perspective sur la sécurité humaine » -- Sommaire du Président, Lysøen, Norvège, le 20 mai 1999).

autres secteurs de politique? Comment les définitions de ce qui est supposé être *pertinent* pour la politique étrangère écartent la problématique hommes/femmes des analyses? Pourquoi les féministes devraient-elles un tant soit peu s'intéresser à l'étude de la politique étrangère canadienne étant donné ses préjugés intrinsèquement étatistes et institutionnalistes?

Une fois ces questions dressées en toile de fond, les participantes à la table ronde se sont rencontrées à deux reprises : à Winnipeg, en mai 2000, et à Québec, en juillet 2000. Cette table ronde avait pour objectif de discuter de la façon dont on pouvait démolir les concepts dominants du discours portant sur la politique étrangère canadienne, tel qu'il est formulé par les principaux représentants et organismes gouvernementaux (parmi ces concepts fondamentaux, on peut citer l'internationalisme des puissances moyennes, la puissance douce, la régie des affaires publiques, la mondialisation, la sécurité humaine, les droits de la personne, la justice, la justice, la consolidation de la paix, le partenariat, la politique étrangère « à visage humain », la démocratisation et le multilatéralisme). Cette déconstruction remet en question l'identité des personnes qui définissent la politique et met l'accent sur le fait que les déclarations du gouvernement sont interprétées comme un point de départ et pas nécessairement comme un aboutissement.

Cette déconstruction du discours n'est toutefois qu'une première étape. La table ronde visait, en deuxième lieu, à examiner les pratiques en matière de politique étrangère, à savoir comment le discours devient lui-même une pratique de politique, comment il crée, néglige, passe sous silence et limite certaines pratiques de politique et certaines façons de penser et d'agir. Les discours sexospécifiques puisent leur force et se concrétisent dans des pratiques sexospécifiques et, par là même, légitiment de telles pratiques. Enfin, la déconstruction des discours sexospécifiques et des pratiques en matière de politique étrangère qu'ils édifient devraient indiquer ce à quoi ressemblerait une politique étrangère « revue et corrigée ».

Les articles qui ont été présentés dans le cadre de la table ronde sont décrits plus bas. Ils constitueront la base d'une collection révisée dont Oxford University Press étudie actuellement le projet de publication. Les participantes à la table ronde ont examiné les discours et les pratiques entourant la politique étrangère canadienne telle qu'elle est définie dans les quatre thèmes énoncés plus bas. Les thèmes en question sont devenus des éléments pivots de l'articulation de la politique étrangère du Canada et des pratiques qui découlent de son application au XXI^e siècle. Un chapitre supplémentaire sera ajouté à la collection et il portera sur les incidences éthiques et pédagogiques de cette analyse.

Partie I : les discours et les pratiques afférent à la sécurité humaine

« *Myths of Canada's Human Security Pursuits: Tales of Tool Boxes, Toy Chests and Tickle Trunks* »

Ann Denholm Crosby (York University)

La thèse présentée dans cet article fait valoir le fait que le programme du gouvernement canadien en matière de sécurité humaine contredit directement la primauté des intérêts économiques du gouvernement, dans la mesure où la recherche de conditions qui iraient à l'encontre des processus de « privation économique » et qui favoriseraient la capacité des gens à « prendre en main leur propre destin » (les deux éléments sont des piliers du programme en matière de sécurité humaine) ne cadre pas avec la poursuite des initiatives commerciales et des projets d'investissement visant à promouvoir la prospérité des Canadiens. Cette contradiction découle du fait que l'économie mondiale telle qu'elle existe à l'heure actuelle prospère grâce à une dose relative de « privation » et inscrit nécessairement le destin des gens au sein de ce système. Cet article porte sur la façon de gérer une telle contradiction et la thèse qui y est présentée suggère que même si le programme d'action en matière de sécurité humaine laisse transparaître un changement d'approche dans le programme d'action de la politique étrangère du ministère des Affaires étrangères, il n'apporte aucun grand changement en termes de contenu et il sert plutôt de « cadre de conditionnement » pour le maintien du statu quo.

Bien que ce processus de conditionnement ait un côté idéologique, son cadre principal repose sur les débats qui animent actuellement les politiciens et les bureaucrates du ministère des Affaires étrangères (MAECI) et du ministère de la Défense nationale (MDN), ainsi qu'un groupe varié d'observateurs et d'universitaires, débats qui portent sur le rôle des pratiques de sécurité axées sur l'être humain plutôt que sur l'État. Ces débats concernent essentiellement les moyens plutôt que les objectifs à atteindre et peuvent se résumer par la question suivante : l'État canadien, dans sa quête de la prospérité et de l'emploi, devrait-il s'attaquer aux questions de sécurité et autres questions connexes à l'aide des instruments qui se trouvent dans la boîte à outils du MAECI, à savoir les ressources des puissances douces, ou bien à l'aide de ce que contient le coffre à jouets du MDN, à savoir les technologies militaires? Quelle que soit la réponse, le débat porte implicitement sur la façon de traiter, d'un côté, les maux que nous produisons, de l'autre côté, et sert à cacher ce qui se passe en réalité. Dans un tel contexte, les partisans de la puissance douce et ceux de la puissance dure sont tous passés maîtres et devenus des athlètes dans l'art de la prestidigitation (des tours de passe-passe), dans la mesure où ils puisent tous dans la malle de l'illusionniste remplie de déguisements dont ils se servent pour donner à leurs discours et à leurs pratiques en matière de sécurité humaine des apparences d'humanitarisme.

« *Militarized Masculinities and the Politics of Peacekeeping: The Canadian Case* »

Sandra Whitworth (York University)

À travers l'analyse des événements qui ont entouré le meurtre abject de Shidane Arone commis par des soldats canadiens – des casques bleus – en Somalie, en 1993, cet article cherche à savoir en quelle mesure les compétences requises pour faire la guerre sont en contradiction avec celles qui sont requises pour les opérations de la paix. Bien que les missions de maintien de la paix aient permis de résoudre la crise de légitimation dont souffraient les militaires après la Guerre froide, elles y sont parvenues d'une manière qui n'était pas pleinement « militariste ». Au sein de la structure militaire traditionnelle, les opérations de maintien de la paix sont souvent tournées en ridicule et dévalorisées. Bien qu'elles soient devenues de plus en plus importantes au cours de l'ère de l'après-Guerre froide, on n'accorde plus le même prestige aux « combats des Casques Bleus » que mènent les hommes jeunes (pour la plupart) que l'on a entraînés au combat et qui sont déployés dans ces missions. La résolution de la crise de légitimation de l'armée est devenue en quelque sorte une crise de masculinité. Les tensions qui surgissent et leurs conséquences parfois horribles ressortent bien de l'étude de cas de la mission canadienne de la paix en Somalie. On associe rarement les événements qui se sont déroulés en Somalie aux problèmes de masculinité et à l'utilisation de soldats, à savoir de personnes entraînées à détruire d'autres êtres humains par la force, dans le cadre d'opérations de la paix. Toutefois, les événements qui se sont passés en Somalie lèvent non seulement le voile sur les contradictions qui découlent des « mythes fondamentaux » sur la nature du Canada à titre de nation de maintien de la paix, mais ils permettent aussi de souligner l'omniprésence et les effets de la masculinité militarisée dans le contexte de la sécurité internationale.

Ironie du sort : ce sont souvent les contributions non militaires des gardiens de la paix canadiens qui restent ancrées dans les mémoires. En Somalie, on peut citer la réouverture d'une école locale et d'un hôpital. Ailleurs, on peut citer la construction de parcs pour enfants et l'intervention à titre de médiateurs dans des situations problématiques. Cela signifie qu'il nous faut reconnaître le fait que les soldats ne constituent pas toujours les meilleurs gardiens de la paix, mais que ce sont plutôt parfois les charpentiers, les médiateurs et les docteurs qui remplissent le mieux cette fonction et qui contribuent le plus au véritable sentiment de sécurité des gens. Cela signifie également que lorsque nous envoyons des soldats en missions de la paix, il faut que ce soient des soldats qui aient reçu une formation et qui aient été encouragés à comprendre que le bon comportement masculin ne doit pas reposer sur la misogynie, le racisme et la violence. C'est primordial si l'on veut maintenir la paix de manière positive.

« *Masculinities and Femininities in Sustainable Development Strategies: Gender and Canadian Foreign Policy* »

Rebecca Tiessen (Dalhousie University)

Dans cet article, l'auteure utilise une analyse des rôles masculins et féminins pour mettre en lumière les masculinités et les féminités relevées dans la stratégie de développement durable (SDD) adoptée par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

La thèse de cet article vise à démontrer qu'en dépit des engagements nationaux et internationaux pris par le Canada en matière d'égalité des sexes, d'environnement et de développement durable, les masculinités continuent d'être omniprésentes dans la SDD du MAECI et perpétuent ainsi l'inégalité entre les sexes. Cette analyse s'inscrit dans un cadre plus large qui définit l'environnement et le développement durable en termes de questions de sécurité, discours où l'égalité des sexes brille par son absence.

La SDD et les politiques de développement durable constituent des domaines propices aux nouveaux combats où les masculinités prennent la forme de nouveaux conflits et de nouvelles luttes. La SDD du MAECI s'appuie particulièrement sur les masculinités précises présentées dans *Agenda 21* et fait abstraction des féminités et des percées de ce document. Ce faisant, elle perpétue les masculinités que l'on retrouve dans la politique étrangère canadienne et dans les relations internationales, de manière plus générale. Le langage dont est empreinte la SDD du MAECI illustre à bien des égards ces masculinités, tout comme le font les pratiques institutionnelles du Ministère.

Section II : Discours et pratiques afférent au multilatéralisme et à la mondialisation

« Internationalism in Canadian Foreign Policy: Gendered Constructions for Whom? »

Heather Smith (University of Northern British Columbia)

L'internationalisme est un concept fondamental que l'on retrouve dans les documents sur la politique étrangère canadienne. Cet article se sert des caractéristiques de l'internationalisme tel qu'il a été défini par Kim Richard Nossal à titre de tremplin (multilatéralisme, collectivité, bon civisme international et bénévolat) pour démontrer que l'internationalisme que l'on retrouve au cœur des discours gouvernementaux sur la politique étrangère canadienne ne correspond pas avec la réalité des pratiques de l'État. En vue de comprendre le fossé qui sépare la rhétorique de la pratique, l'article fait appel à la théorie féministe « néo-gramscienne » et pose la question suivante : « l'internationalisme pour qui? ». L'examen de la nature sexospécifique du langage qui sous-tend le discours de l'internationalisme indique clairement que la rhétorique et la mise en pratique du « bon civisme international » ne se traduisent pas toujours par des pratiques s'adressant aux « étrangers » et aux « autres » personnes qui habitent dans notre pays. Cette partie identifie ces « autres » personnes qui, dans la sphère de l'internationalisme axé sur le marché, n'ont pas voix au chapitre et qui sont en quelque sorte perçues comme des menaces au bien-être du Canada. S'inspirant de cas reliés à l'environnement et de récents exemples de migrants chinois en Colombie-Britannique, cette analyse nous encourage à sérieusement penser aux divers éléments de l'internationalisme. Faisons-nous la promotion de la « collectivité » (qui est en elle-même un concept sexospécifique) ou d'un système d'apartheid international? Le « bon civisme international » est-il marqué par des comportements qui causent la dégradation de l'environnement?

Cet article démolit le concept d'internationalisme. Il nous montre que nous devons continuer de nous élever contre les mythes qui sont perpétués par le discours dominant et que l'on retrouve

dans le discours gouvernemental. L'internationalisme est un concept qui semble venir remettre en question la souveraineté des États, proposant un modèle qui vise à bâtir une collectivité inclusive et qui repose sur des prémisses sexospécifiques voulant que nous subvenions tous au bien collectif. Toutefois, dans la pratique, cette analyse démontre que l'internationalisme du Canada réaffirme l'État, perpétue les différences et bâillonne les voix collectives.

« *Insiders Playing Games: Global Competitiveness on the Field of Canadian Multilateralism* »

Claire Turenne Sjolander (Université d'Ottawa)

Le multilatéralisme est un « article de foi » dans la politique étrangère canadienne. Au dire de Sergio Marchi, il « fait partie de l'ADN canadien ». Partant du principe qu'aux yeux des architectes et des praticiens de la politique étrangère canadienne, le multilatéralisme est davantage un processus de gestion des relations économiques internationales canadiennes qu'un moyen permettant de réaliser un éventail précis d'objectifs, cet article examine de manière critique les résultats économiques du processus de multilatéralisme. Les résultats qui ont fait leur apparition et qui se sont enracinés à l'ère de la mondialisation sont fondés sur les normes d'un ordre économique mondial néo-libéral et d'un État néo-libéral. Qui plus est, l'État canadien, par le biais de sa participation enthousiaste aux institutions multilatérales qui ont modelé ces résultats, est un architecte clé de cet ordre économique mondial.

L'article examine le discours qui entoure la participation « d'initié » du Canada aux institutions et aux processus économiques multilatéraux et cherche à lever le voile sur les fondements sexospécifiques des images de l'ordre économique mondial qui s'y cachent. Tout d'abord, ce qui est le plus flagrant, c'est la tentative de cacher les fondements politiques de l'économie mondiale. Tandis que les métaphores de sports et de compétitions d'équipes sont depuis longtemps associées à « la politique de haut niveau » de la sécurité nationale et du déploiement militaire, le discours canadien sur le commerce et les investissements internationaux fait de plus en plus appel aux mêmes images. Les Canadiens sont des joueurs sur le terrain de la mondialisation, ils travaillent mieux ensemble lorsqu'ils travaillent en équipe (à ce titre, la structure entière des programmes du gouvernement que l'on connaît sous le nom d'Équipe Canada ne sert qu'à illustrer ce point) et ils doivent faire tout leur possible pour vaincre les forces adverses de la mondialisation. La politique est absente de cette analogie, une tournure discursive qui reflète les bifurcations institutionnelles du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international vers les services politiques et de délégués commerciaux. L'article effectue ensuite des parallèles entre cette analogie discursive et la tentative explicite du MAECI d'élaborer des programmes qui répondent aux besoins des femmes dans l'économie mondiale. Plutôt que d'édulcorer la métaphore « machiste » des sports d'équipe, avec des gagnants et des perdants, le langage sexospécifique et les images de sports de compétition sont renforcées dans ces programmes s'adressant spécialement aux femmes. En se concentrant sur la capacité d'individus asexués de gagner ou de perdre dans des matchs de gagnants et perdants, on masque et on récuse la structure de l'économie mondiale et tout particulièrement sa nature sexospécifique et ses conséquences.

“Gendering Canadian Trade Policy: The Last Feminist Frontier?”

Laura Macdonald (Carleton University)

Cet article examine la manière précise dont la problématique hommes/femmes est reliée au commerce, étant donné qu’en dépit de l’attention croissante qui a été accordée au cours des deux dernières années aux dimensions sociales du commerce, le MAECI ne s’est nullement préoccupé des nombreuses publications sur la problématique hommes/femmes et le commerce. L’article commence par un survol des publications sur la problématique hommes/femmes et la politique macro-économique, en faisant valoir que les politiques commerciales sont sexistes et qu’elles viennent souvent renforcer les hiérarchies qui existent entre les différents sexes, les différentes classes et les différentes races. Se servant de ces publications comme point de départ, l’article décrit les différentes facettes du problème de la disparité entre les sexes et du commerce, en se concentrant spécialement sur l’optique féministe libérale et l’optique féministe socialiste.

L’optique féministe libérale se concentre sur l’élargissement de l’accès au crédit ou aux marchés pour les femmes (notamment les micro-entrepreneures) et le Réseau des femmes dirigeantes de l’APEC (un réseau grandement soutenu par l’ACDI) en est le paradigme. Il est intéressant de souligner la tentative d’établir un Réseau des femmes dirigeantes des Amériques inspiré du même modèle élitiste. Pour sa part, l’optique féministe socialiste se concentre sur une vue d’ensemble des revendications des femmes (notamment du Comité canadien d’action sur le statut de la femme – CCA) dans le domaine du commerce, en commençant par l’Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis pour en arriver à la création récente du Forum des femmes, à l’Alliance sociale hémisphérique, et à la réunion du Centre of Concern, à l’île de Grenade. Au cours des dernières années, les revendications reliées au commerce ont mené à l’internationalisation croissante de l’analyse économique et de l’activisme des femmes. Dans cet article, la discussion souligne également certains des problèmes de cette optique, notamment le fait que le mouvement général des femmes aux États-Unis manque d’analyse économique et que les organismes de femmes du Tiers Monde sont moins appelés à rejeter les accords commerciaux comme le fait le CCA, et fait ressortir les risques d’imposer les perspectives du monde industrialisé et de ne pas être à l’écoute des perspectives des femmes du Tiers Monde. L’article se termine par une discussion des différentes raisons qui poussent la politique étrangère canadienne à demeurer sexiste et conclut en indiquant que la consolidation de l’Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) pourrait offrir de nouvelles perspectives aux militantes féministes.

Partie III : Discours et pratiques en matière de droits de la femme

« *Women's Human Rights and Canadian Foreign Policy* »

Shelagh Day (Canadian Feminist Alliance for International Action)

Cet article débute par une discussion sur la dichotomie traditionnelle que l'on fait entre les droits civils et politiques, d'une part, et les droits économiques, sociaux et culturels, de l'autre. Cette dichotomie, instituée par l'élaboration de deux pactes fondamentaux de l'ONU sur les droits de l'homme, a entraîné une distinction entre l'égalité de forme et l'égalité de fond. En dépit du fait que cette dichotomie soit perpétuée au Canada pour les femmes en provenance d'autres pays, le Canada apparaît comme un chef de file dans le domaine des droits de la femme. Le Canada est perçu par beaucoup comme l'un des pays les plus progressistes à l'égard de cette question. Toutefois, le rôle de leadership du Canada à l'échelle internationale n'a pas son pareil à l'échelle nationale. Il est intéressant de souligner le fait que Monica Townson vienne tout juste de signaler qu'au Canada, la pauvreté des femmes et leur inégalité économique n'a pas vraiment changé en l'espace de trente ans, c'est-à-dire depuis l'époque de la Commission royale sur le statut de la femme.

Par conséquent, on peut relever une certaine schizophrénie dans l'optique canadienne à l'égard des droits de la femme. Le Canada a ce désir d'être perçu comme un chef de file dans le domaine des droits de la femme sur la scène mondiale et, en même temps, il refuse de prendre au sérieux ses engagements internationaux envers les droits de la femme. Certains organes onusiens d'application des traités commencent d'ailleurs à écailler la réputation téflonisée du Canada au chapitre des droits de la personne, prenant en considération les présentations faites par des organismes de femmes et autres ONG sur le fait que le Canada ne respecte pas les engagements fondamentaux des traités relatifs aux droits de la personne qu'il a signés. Les observations de clôture du Comité sur les droits économiques, sociaux et culturels (1998) et du Comité des droits de l'homme de l'ONU (1999) en sont de récents exemples. L'article se termine par une discussion sur les stratégies s'offrant aux Canadiennes désirant promouvoir la cause des droits de la femme.

“*Discourses, Dollars and Feminist Dilemmas: A UPCD Tier 2 Project on Prostitution in the Philippines*”

Edna Keeble (St. Mary's University) et Meredith Ralston (Mount St. Vincent University)

Financé à titre de programme de partenariat de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Programme de partenariats universitaires en coopération et développement (PUCD) administré par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) offre l'occasion aux universitaires canadiens d'établir et de diriger un projet de développement dans leur domaine d'expertise de recherche. Le PUCD fournit un financement quinquennal aux universités et comporte deux volets, en fonction du montant de la subvention accordée. Pour les universitaires féministes canadiennes désireuses d'améliorer le sort de leurs

congénères à l'étranger, le PUCD peut servir de vecteur pour leur permettre d'intervenir directement et de changer la vie des femmes dans d'autres pays. Cet article met l'accent sur un projet du Volet 2 du PUCD portant sur la prostitution à Angeles, une ville des Philippines, et examine les défis inhérents à un tel projet : confrontation à un discours qui tourne autour de l'allègement de la pauvreté et non pas de l'exploitation sexuelle, confrontation au manque d'argent et à des lignes directrices strictes et confrontation aux dilemmes multiples et fondamentaux des féministes. En même temps, cet article fait valoir le fait que les débouchés engendrés par et à l'intérieur de ce projet, bien que limités, sont assez significatifs pour permettre non seulement de passer à l'action, mais aussi d'être optimiste, en apportant de l'aide aux prostituées des Philippines.

Cet article débute par une discussion sur la politique canadienne d'aide publique au développement (APD) et sur le discours qui tourne autour de l'allègement de la pauvreté. Bien que les universitaires dénoncent depuis longtemps le fait que l'APD serve davantage les intérêts des donateurs que des bénéficiaires et qu'elle alimente ainsi le système capitaliste libéral, l'auteure pense que l'attention accordée au concept de classe plutôt qu'à celui d'égalité des sexes et qui sous-tend le versement de fonds d'assistance devient particulièrement problématique dans le cas des prostituées d'Angeles. Elle enchaîne ensuite sur une discussion portant précisément sur le Volet 2 du PUCD et sur le rôle que jouent les universités et les universitaires dans les projets de développement. Elle met alors en relief les débouchés et les écueils engendrés par les stratégies de développement des ressources humaines (DRH) ainsi que l'attention accordée au « renforcement des capacités » des institutions partenaires d'outremer. En raison des contraintes imposées par les lignes directrices du Volet 2 du PUCD, le projet vient en fait indirectement en aide aux prostituées des Philippines. Enfin, l'auteure aborde le projet et ramène la discussion sur les dilemmes auxquels sont confrontées les femmes qui travaillent à l'intérieur et non pas à l'extérieur du système. Elle se demande si nous sommes -- et, avec nous, les groupes de femmes avec qui nous travaillons -- menacées par la cooptation de l'État? Étant donné, dit-elle, que nous travaillons par exemple avec la police nationale philippine, courons-nous le risque de légitimer l'un des principaux acteurs pour tirer parti de l'industrie du commerce du sexe aux Philippines et pour la protéger? Nous contentons-nous de rendre les policiers et les juges plus efficaces dans l'arrestation et la poursuite en justice des prostituées? L'auteure termine sur une note positive en disant que cette révision de la politique étrangère canadienne par des féministes nous permet de devenir conscientes des hypothèses qui sous-tendent non seulement les politiques que nous lisons, mais aussi ce qui constitue nos pratiques, telles que les ont établies les femmes en quête de changement.

“Canadian Refugee Policies and Women”

Erin Baines (Dalhousie University)

Dans les années 1980 et 1990, l'interprétation canadienne de la Convention sur les réfugiés de 1951 a placé notre pays parmi les chefs de file sur les questions des femmes réfugiées. La Convention de 1951 prévoyait une définition des réfugiés fondée sur la peur bien fondée de persécution par l'État des revendicateurs et revendicatrices, peur fondée sur des motifs de race,

de religion, de nationalité, d'opinion politique ou d'appartenance à un groupe social particulier. La Convention a été critiquée du fait qu'elle ne reconnaisse pas les formes de persécution fondées sur le sexe, à savoir le fait qu'une personne puisse être persécutée à titre de femme ou du fait qu'elle soit une femme. En 1993, le Canada a introduit une série de lignes directrices sur la persécution fondée sur le sexe visant à répondre à certaines de ces critiques et, depuis lors, un certain nombre de pays lui ont emboîté le pas.

Cet article porte sur les difficultés qui surgissent lorsque l'on tente de codifier la persécution fondée sur le sexe dans les conventions internationales et sur les hypothèses que contient le discours sur la persécution fondée sur le sexe. En particulier, le discours canadien part du principe que les femmes réfugiées sont des créatures vulnérables et qu'elles ont besoin d'être protégées. De manière plus concrète, les femmes qui se présentent devant les autorités canadiennes en paraissant vulnérables (en pleurant, par exemple) ont de meilleures chances d'être acceptées en vertu de la politique actuelle relative aux réfugiés. Cela perpétue une attitude de supériorité occidentale et de vulnérabilité des femmes du Tiers Monde. Qui plus est, on part souvent du principe que les persécutions fondées sur le sexe ont une dimension géographique et qu'elles se produisent toujours dans le Tiers Monde. Cela vient renforcer la « différence » culturelle des femmes du Tiers Monde et vise à masquer les injustices qui se déroulent chez nous (alors que ce qui se produit à l'étranger s'apparente à de la persécution, ce qui se passe chez nous constitue, au pire des cas, de la discrimination). En dépit du leadership dont fait preuve l'État canadien, nous devons remettre en question l'hypothèse voulant que l'on accorde une protection absolue aux femmes quand elles arrivent au Canada parce qu'en réalité, le système leur fait souvent faux bond. Le fait-même d'établir la persécution fondée sur le sexe à titre de critère légitime pour accorder le statut de réfugié ne fait pas disparaître le risque que courent les femmes d'être davantage marginalisées si l'on ne lutte pas contre les hypothèses connexes voulant que la persécution fondée sur le sexe est synonyme de persécution contre les femmes, alors que toutes les autres formes de persécution s'appliquent aux hommes.

L'article inscrit ces contradictions discursives dans le contexte de l'évolution de la politique canadienne à l'égard des réfugiés et dans un contexte plus global, où les interventions onusiennes après la Guerre froide et les stratégies d'endiguement visant à prévenir les vagues de migrations massives et de déplacement ont eu des ramifications importantes pour les droits des réfugiés, tant les femmes que les hommes.

Partie IV : Discours et pratiques afférent à la démocratisation de la politique étrangère

« *Organizing for Beijing: Canadian NGOs and the Fourth World Conference on Women* »

Elizabeth Riddell-Dixon (University of Western Ontario)

Cet article examine les mécanismes parrainés par le gouvernement qui ont été établis en vue de faciliter la préparation des ONG canadiennes à l'approche de la Conférence de Beijing sur les femmes. Ces efforts, qui s'inscrivaient dans le dessein plus vaste de démocratiser le processus de politique étrangère au Canada, reflétaient la discussion plus générale qui avait cours au sein des cercles gouvernementaux et qui cherchait à établir comment les ONG pouvaient et devaient participer aux processus d'élaboration de la politique étrangère. L'article fait ressortir le fait qu'en offrant une tribune où le public attentif peut venir exprimer ses préoccupations et ses opinions, les consultations et autres mécanismes parrainés par le gouvernement pour faciliter la participation de la société civile au processus d'élaboration de la politique étrangère permettent d'accroître la démocratisation, même s'il reste encore du chemin à faire.

Bien que le gouvernement ait apporté des fonds pour faciliter la participation des ONG à la plupart des grandes conférences internationales et des sommets mondiaux organisés dans les années 1990, les mécanismes précis établis dans le cadre de la Conférence de Beijing sur les femmes étaient uniques en leur genre. En particulier, le Comité coordonnateur canadien de Beijing, dont les membres avaient été sélectionnés par le biais de démarches exhaustives auprès de groupes de femmes des quatre coins du Canada, avait à sa tête des représentantes du mouvement des femmes. Le CCCB a contribué à la mise sur pied du Comité préparatoire canadien, lequel visait à faciliter les consultations entre les membres du Comité intergouvernemental fédéral chargé de la Conférence mondiale sur les femmes et les ONG, en vue de préparer les positions canadiennes à l'égard de documents reliés à la Conférence de l'ONU sur les femmes. Toutefois, en dépit de la présence de mécanismes parrainés par le gouvernement pour faciliter la participation des ONG, les résultats ne s'en sont pas ressentis. Bien que le processus ait effectivement permis aux ONG d'élaborer leurs positions et qu'il ait facilité un échange bilatéral de l'information entre les représentants du gouvernement et ceux des ONG, il n'a pas fait en sorte que les ONG puissent avoir une influence significative sur le contenu ou l'orientation des positions canadiennes.

« *(Re) Claiming the Economic: Women's Groups and Canadian Foreign Policy* »

Deborah Stienstra (University of Winnipeg)

En février 1999, une nouvelle coalition de groupes de femmes, baptisée Alliance canadienne féministe pour l'action internationale, a vu le jour. Avec elle, s'est amorcé un virage décisif pour les groupes de femmes canadiennes en quête d'égalité, à savoir leur participation collective à des activités internationales. Son principal objectif est de permettre aux femmes canadiennes de participer efficacement aux débats alimentés et touchés par la mondialisation et la libéralisation du commerce. La création de cette coalition et ses activités subséquentes autour du processus « Beijing + 5 » ont fait ressortir un grand nombre de défis et de contraintes auxquels sont

confrontés le gouvernement fédéral et le mouvement des femmes canadiennes. Cet article explore la dynamique du discours et des pratiques engendrés par le travail de cette coalition et examine les défis qu'elle a lancés aux responsables de l'élaboration et de l'application de la politique étrangère canadienne. L'article retrace la genèse de la participation des groupes de femmes en quête d'égalité au sein de l'arène internationale et présente une analyse des groupes de femmes au Canada dans la période qui a suivi Beijing. Ce faisant, il identifie une série de contraintes -- au sein du mouvement des femmes au Canada et au sein de l'élaboration et de la mise en oeuvre des politiques, mais aussi, à une échelle plus vaste, au sein du gouvernement canadien -- qui compliquent l'inclusion de l'analyse des femmes ou de la problématique hommes/femmes dans l'élaboration de politiques économiques. Il fait également ressortir les contraintes qui existent au sein du système international et qui façonnent ou limitent le cadre de la prise de décision au plan international.

L'article se termine par une discussion qui porte sur la façon dont ces contraintes ont façonné le discours et les pratiques en matière de politique étrangère canadienne ou encore la façon dont elles s'y reflètent. Il identifie plus particulièrement trois domaines caractérisés par l'exclusion : le discours sur la démocratisation (où les groupes de femmes sont souvent exclus des discussions à caractère économique), le discours sur la mondialisation (où l'analyse de la problématique hommes/femmes est absente) et le discours sur la sécurité humaine (où l'analyse économique est exclue, en dépit des efforts déployés par les groupes de femmes pour qu'elle y soit incluse).

« *Canada in Aid of Liberalism: A Feminist Discussion of Cooperation and (Post)Colonialism in the Free Trade Agreement of the Americas* »

Teresa Healy (Wilfrid Laurier University)

Cet article fait la critique du projet libéral qui se cache derrière l'Accord de libre-échange des Amériques (ALÉA) en établissant un lien entre, d'une part, l'analyse des expériences vécues par des femmes marginalisées face aux modèles productifs et reproductifs qui prévalent dans différents pays des Amériques et, d'autre part, l'analyse du caractère sexospécifique du modèle idéal de l'État qui est entrain d'être façonnée à l'échelle de l'hémisphère. L'État libéral minimaliste est devenu le modèle idéal d'État endossé par les gouvernements nationaux, au moyen de leur politique nationale et de leurs ententes interétatiques. Il s'agit là d'un modèle d'État patriarcal édifié par le biais du prolongement des relations de marché dans le domaine des dispositions sociales, où les féministes s'étaient déjà battues et où elles avaient déjà remporté des victoires, au sein des mouvements sociaux et de l'État. La marginalisation économique des femmes qui dépendaient de l'intervention gouvernementale dans le domaine des dispositions sociales en est un résultat direct. L'expression accrue de l'autoritarisme de l'État que reflètent ces politiques économiques axées sur le marché constitue un autre résultat qui, pour sa part, est politique. Ces résultats sont tous deux coercitifs, même s'il est évident que le processus n'est pas symétrique et qu'il ne se déroule pas de la même façon, dans tous les pays des Amériques.

Les gouvernements, y compris l'État canadien, n'entament pas tous un processus de restructuration aux dimensions uniquement matérielles, quelles qu'en soient les conséquences

dévastatrices pour bon nombre de femmes. Si ce n'est à l'échelle nationale, du moins à l'échelle internationale, l'État libéral patriarcal est édifié par le discours comme le protecteur des libertés politiques libérales. Les déclarations internationales en faveur des droits de la personne sont les échos politiques de la prétendue équité et prévisibilité de l'économie internationale dans un système commercial ouvert, transparent et fondé sur des règles.

Le système économique international n'est aucunement relié à ces déclarations, dans la mesure où l'approche libérale nécessite la dichotomie entre les affaires politiques et les affaires économiques. Cela entraîne la légitimation de l'institutionnalisation de l'État minimaliste dans les traités sur le commerce international et les investissements. De cette manière, l'autoritarisme de l'État libéral est assorti d'un signe d'approbation paternaliste à l'égard des droits humains de la femme et des droits des autres qui ont besoin de protection, tels que les enfants et les travailleurs migrants. De telles déclarations visent précisément à ne pas ébranler l'impérialisme de la mondialisation. L'autoritarisme et le paternalisme sont les deux facettes de l'État libéral patriarcal et peuvent être interprétés comme les aspects sexospécifiques de l'hégémonie.

L'auteur explore cette critique théorique en examinant la Marche des femmes contre la pauvreté et la violence qui a eu lieu en 2000 et, plus particulièrement, les déclarations du CCA à ce propos, ainsi que les mouvements sociaux d'opposition qui ont formé une « Alliance sociale hémisphérique » pour protester contre l'élaboration de l'ALÉA.